

UNE FORÊT PRIMAIRE DANS L'ARDENNE ? QUESTIONNER LE PROJET DE FRANCIS HALLÉ SUR LE SITE PARTICULIER DE L'ARDENNE ET CONCEVOIR UNE FORÊT COMME BIEN COMMUN À UN PEUPLE ARDENNAIS TRANSFRONTALIER

Forêt primaire, Ardennes, sauvage, bien commun, territoire rural, frontières européennes

Les Ardennes représentent à la fois un département français, une région naturelle caractérisée par un massif colinéen et une vaste forêt. Ces terres à la fois françaises, belges, luxembourgeoises et allemandes sont habitées par un peuple européen héritier d'une culture de légendes. Les forêts omniprésentes dans le paysage ardennais, caractérisent son identité. Elles recouvrent les vallées étroites de la Semoy et de la Meuse, et marquent sans cesse l'horizon des bocages du Thiérarche, des tourbières appelées fagnes et des villages coiffés d'ardoises. Ses sous-bois dégagent de multiples ambiances sensorielles dont les ombres et les couleurs parfumées évoluent au fil des saisons et rappellent une ancienne époque celtique où l'arbre et la sylva possédaient un caractère sacré.

La forêt d'Ardenne est accueillante non seulement pour une faune et une flore spécifique tels que la cigogne noire, le cerf élaphe, ou le sorbier sauvage mais aussi pour les habitants de cette région industrielle qui y trouvent tantôt un refuge, tantôt des ressources alimentaires et énergétiques, tantôt un espace de jeux et de liberté. Ainsi, bûcherons traditionnels, cueilleurs de myrtilles et champignons, chasseurs, promeneurs, cavaliers et conteurs des légendes locales habitent et vivent cette forêt.

Cependant cet attachement des habitants aux forêts dissonne avec les politiques forestières actuelles qui semblent ne voir en cette terre qu'un espace de rendement disponible à tous projets, mettant ainsi en danger la pérennité de ces paysages boisés face au changement climatique.

Si la beauté naturelle des Ardennes a inspiré un grand nombre d'artistes tel Arthur Rimbaud, ses reliefs qualifiés d'infranchissables ont vu passer trois guerres successives tandis que ses paysages forestiers et fluviaux ont attiré un grand nombre d'industries. Aujourd'hui, le paysage se retrouve marqué par des crises économiques et industrielles successives. Aussi, ce paysage aujourd'hui est caractéristique d'un territoire en décroissance avec des usines en difficulté économique, un dépeuplement progressif, des maisons inhabitées, des friches industrielles et des forêts de production malades impactées par le changement climatique.

C'est sensible aux forêts et touchée par la disparition progressive des dernières forêts primaires du monde que je choisis de m'inspirer du projet de Francis Hallé¹ afin de réfléchir à une mise en place spatio-temporelle réaliste d'une forêt primaire dans les Ardennes.

Ce projet consiste en la mise en place d'une forêt primaire de plaines de 70 000 hectares environ en Europe occidentale. S'il peut paraître utopique au premier abord, il est en réalité pris très au sérieux par le gouvernement français et l'Union Européenne. En effet, alors que la Nature est de plus en plus menacée par l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique, l'Europe occidentale ne peut plus ignorer l'enjeu forestier majeur qui pèse aujourd'hui sur la Terre entière. Seulement, l'action de protéger 70 000 hectares de forêts de l'action humaine n'est pas sans conséquence et pose des questions de faisabilité face aux enjeux environnementaux, sociaux, politiques, économiques et agricoles du territoire concer-

né. Outre toutes les qualités écologiques à valeur internationale que peut apporter l'accomplissement d'un tel projet, il y a une dimension esthétique unique que tout humain devrait connaître et que j'ai moi-même perçue au sein de la dernière forêt primaire d'Europe qu'est Bialowiesza².

Créer une forêt primaire en Europe occidentale ce n'est pas seulement un projet en faveur de l'écologie, c'est aussi offrir aux habitants une voie de réconciliation avec la nature. Il visera ainsi à rendre une part de sauvage à nos paysages et à laisser les dynamiques naturelles s'accomplir sans contraintes.

Le temps très long nécessaire à la formation de la forêt primaire, pouvant aller jusqu'à un millénaire, nécessite un projet évolutif capable de s'adapter aux aléas futurs. La transmission intergénérationnelle et la question de l'héritage de ce projet seront des points importants à mettre en place. Le chemin nécessaire à l'installation et l'acceptation de cette forêt primaire deviendra ainsi presque plus important que son accomplissement. Le temps dans sa dimension écologique est également important puisqu'il marque une évolution dans la composition verticale et horizontale de la forêt en elle-même. La mise en place d'une telle forêt nécessite également une observation passive des dynamiques écologiques en son cœur et la mise en place de nouveaux gestes de gestion douce et de laisser faire en sa périphérie.

La spatialité est une autre composante importante de ce projet. Ainsi, le projet sera questionné à l'échelle régionale de la région franco-belge des Ardennes, à l'échelle centrée sur la forêt elle-même et enfin à l'échelle de lieux donnés permettant de confronter la mise en place d'un ensauvagement. Quelles terres sont les plus propices à la création d'une telle forêt? Comment protéger ces terres des enjeux climatiques, écologiques mais aussi économiques, énergétiques et politiques auxquels elles vont devoir faire face? Les espaces délaissés par les industries ou les habitants peuvent-ils être le point de départ des extensions de la forêt primaire? Autant de questions auxquelles se devra de répondre un tel projet.

Enfin, j'ai à cœur au travers de ce projet de faire en sorte que ce soit les habitants de chacun des pays concernés qui mettent en place par eux-mêmes cette forêt et qui fassent ainsi vivre et évoluer le projet selon leurs envies. Se poseront donc les questions culturelles et sociales de la participation des ardennais à l'accomplissement et la pérennisation de cette forêt, de la perpétuation des savoirs ancestraux de la sylviculture, du renforcement des liens qui unissent les habitants franco-belges à leur forêt actuelle et future, de l'instauration du respect face à cette nature sauvage, et aussi de stratégie d'acteurs à mettre en place pour instaurer un tel projet, pour laquelle l'Union Européenne peut être un atout majeur dans la création d'une forêt transnationale.

Aussi, j'ai envie d'offrir ce projet des possibles aux Ardennes, un territoire oublié duquel la décroissance peut devenir l'atout majeur.

1. *Expert mondial des forêts primaires et porteur du projet visant à laisser se reconstituer une forêt primaire en Europe de l'Ouest*
2. *Forêt située sur la frontière polonaise et biélorusse restée primaire depuis la dernière glaciation il y a 10 000 ans.*